

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 31 mars 2026, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Simon Angers District 1
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier District 4
Madame la conseillère Nathalie Haman District 5
Madame la conseillère Amélie Fournier District 6

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire suppléant Alain Daigle.

Absent (s) :

Madame Sylvie Beauregard la mairesse
Madame la conseillère Renée Fortin District 3

Sont également présents :

M. Claude Lalonde, ing., directeur général, Mme Julie Lamarche, OMA, greffière, et Mme Josée Tassé, CPA, OMA, trésorière.

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

150-03-2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Appuyé de Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De déclarer la séance ouverte à 16h01.

Adoptée à l'unanimité

151-03-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé par Madame la conseillère Nathalie Haman

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. CONSEIL MUNICIPAL**
 - 5.1 Affaires du conseil municipal**
 - 5.2 Messages des membres du conseil**
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Direction générale**
 - 6.2 Finances et trésorerie**

- 6.3 Greffe et affaires juridiques
- 7. RÉGLEMENTATION
- 8. AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT
- 8.1 Demande de subvention au programme OASIS - Volet 2 - Stationnement de la place Philippe-Fortin
- 9. INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS
- 10. LOISIRS ET CULTURE
- 11. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES
- 12. RESSOURCES HUMAINES
- 13. AFFAIRES NOUVELLES
- 14. DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné qu'il s'agit d'une séance extraordinaire, une seule période de question aura lieu à la fin de la présente séance, et ce, en conformité avec le Règlement 1797 concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal.

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Affaires du conseil municipal

Messages des membres du conseil

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Direction générale

Finances et trésorerie

Greffe et affaires juridiques

RÉGLEMENTATION

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT

152-03-2026

Demande de subvention au programme OASIS - Volet 2 - Stationnement de la place Philippe-Fortin

Considérant que dans le cadre du volet 1 du programme OASIS, la Ville a procédé à une analyse des risques climatiques liés à la chaleur et aux pluies abondantes, dans le but de prioriser des sites ainsi que des solutions à privilégier pour la mise en place des projets de verdissement, en collaboration avec le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI);

Considérant que le stationnement de la place Philippe-Fortin est visé par la demande au volet 2 du programme OASIS;

Considérant que le stationnement de la place Philippe-Fortin constitue l'un des îlots de chaleur localisés sur un terrain public au sein de la municipalité, qu'il s'agit d'un stationnement municipal situé à proximité du centre-ville et à

proximité immédiate une clinique de dentiste, un centre de médecine familiale ainsi qu'une polyclinique spécialisée en santé de l'oreille, Le Trait d'Union, et de l'école primaire Sainte-Thérèse, deux pôles d'activités communautaires fréquentés;

Considérant que le rapport de gestion des eaux pluviales préparé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour la Ville, s'inscrit pleinement dans le cadre du programme OASIS;

Considérant que la Ville s'engage à payer sa part des dépenses admissibles au programme, conformément à la section 6.8 du cadre normatif du programme OASIS;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé par Madame la conseillère Amélie Fournier

Et résolu :

De déposer une demande de subvention au programme OASIS, volet 2 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans le cadre de travaux de réfection du stationnement de la place Philippe-Fortin.

Que la Ville s'engage à payer sa part des coûts du projet, conformément au cadre normatif du programme OASIS.

D'autoriser M. Marc-Antoine Dunlavey, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, ou tout représentant de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à signer, pour et au nom de la Ville, la demande, ainsi que tout document s'y rattachant, afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS

LOISIRS ET CULTURE

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIES

RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES NOUVELLES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

153-03-2026

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Angers

Appuyé de Madame la conseillère Nathalie Haman

Et résolu :

De lever la séance à 16h03.

Adoptée à l'unanimité

Alain Daigle, maire suppléant

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, le maire suppléant indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.